

Capsule portant sur les services communs

S'assurer que l'usager ait une hygiène adéquate

« La ressource voit quotidiennement à ce que l'usager soit propre et à ce que ses vêtements soient changés régulièrement »¹

Ce service commun signifie que vous devez vous assurer que la personne que vous hébergez soit propre en tout temps (corps, cheveux, vêtements, etc.), peu importe le moyen utilisé (bain, douche, hygiène partielle).

Il va sans dire que selon le type de clientèle que vous hébergez, les services à rendre peuvent varier. Pour un bébé, cela inclut de procéder en totalité à son hygiène (corps-cheveux). Pour une personne autonome, cela peut signifier de lui faire des rappels de se laver ou encore de surveiller les signes que son hygiène est adéquate (par exemple, par son odeur, l'état des cheveux, les taches sur les vêtements, etc.). Pour une autre, cela pourrait signifier de suivre un horaire et de s'assurer qu'elle ait tout le matériel nécessaire pour procéder à son hygiène. Ces services seront alors précisés à l'Instrument de détermination et de classification des services de soutien ou d'assistance. Dans le cas où une personne est autonome, ce service pourrait signifier de lui donner accès au bain ou à la douche à sa demande.

Chronique prévention

L'hiver est à nos portes!

Dans quelques jours ou quelques semaines l'hiver sera bien là. Ce changement de saison peut avoir des impacts sur beaucoup d'aspects de la sécurité des usagers et sur la qualité des services que vous offrez. Nous vous rappelons quelques éléments à surveiller.

La neige et la glace peuvent augmenter grandement le risque de chute.

- Afin d'assurer la sécurité des usagers, de votre personnel et des visiteurs, il est important de bien entretenir l'accès à votre résidence.
- Les sorties d'urgence doivent être déblayées en tout temps.
- L'accès à la résidence doit être facile pour le transport adapté et les véhicules d'urgence.

La neige, la glace et le froid peuvent avoir un impact sur les déplacements des usagers.

- Avant qu'un usager quitte la résidence, il est de votre responsabilité de vous assurer que les déplacements seront faits de façon sécuritaire.
- Lors de conditions hivernales difficiles, il faut vous assurer que les lieux fréquentés par vos usagers soient bien ouverts.

L'hiver, on doit s'habiller chaudement.

- Les usagers doivent être vêtus confortablement et de façon adaptée et appropriée aux conditions météorologiques.
- Il est important de s'assurer que les usagers soient prêts pour cette saison et possèdent tous les vêtements nécessaires pour passer au travers de l'hiver.

Malgré les quelques risques que présente l'hiver et que vous pouvez facilement réduire, c'est une saison qui peut apporter beaucoup de plaisir!

Bon hiver!

Équipe de la gestion des risques

¹ Règlement sur la classification des services offerts par une ressource intermédiaire et d'une ressource de type familial



Tempête de neige et fermetures

Pour les usagers du CRDI du CIUSSS de la Capitale-Nationale

Pour savoir si les centres de jour et les plateaux de travail fréquentés par les usagers du CRDI du CIUSSS de la Capitale-Nationale sont ouverts ou fermés lors d'une tempête de neige ou de mauvaises conditions météorologiques, vous pouvez consulter dès 7h :

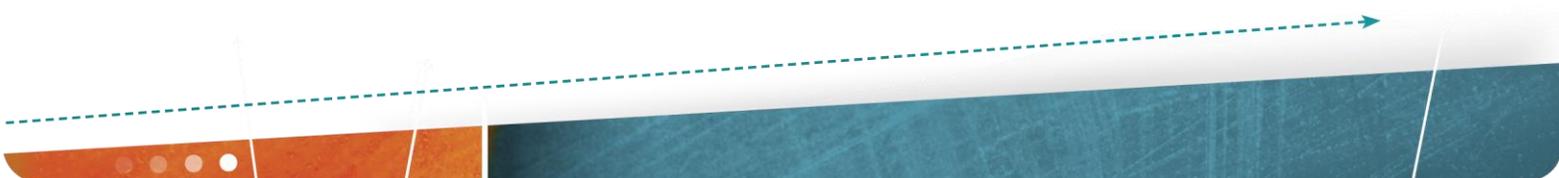
1. Boîte vocale Info-Tempête au 418 683-2511, poste 2313
2. Page d'accueil du site Internet : www.ciussc.ca
3. Page Facebook du CIUSSS de la Capitale-Nationale

Offres de formations

Vous trouverez en annexe trois offres de formations adressées aux ressources représentées par la FFARIQ et deux destinées aux ressources représentées par le SCFP.

RAPPEL : Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre présence à une formation à laquelle vous êtes inscrits, nous vous prions d'en informer la personne responsable des inscriptions le plus rapidement possible au 418 661-5666 #4432.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration et vous souhaitons une bonne formation!



Fiche synthèse de formation

TITRE DE LA FORMATION	Règlement sur la classification des services offerts par une RI-RTF
CLIENTÈLE VISÉE	Responsables de ressources de type familial – familles d'accueil jeunesse FFARIQ uniquement (région de Charlevoix)
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître le règlement sur la classification des services offerts en RI-RTF; • Connaître les 3 parties de l'instrument de détermination et de classification; • Connaître les consignes d'utilisation de l'instrument ainsi que le support disponible lors de son utilisation.
DURÉE	7 heures
DATE, HEURE ET ENDROIT	Jeudi, 6 décembre 2018 8h30 à 16h30 Salle Hall d'entrée, Centre des Loisirs, St-Hilarion (346 route 138)
FORMATRICES	Julie Goupil, travailleuse sociale Joëlle Dahl, spécialiste en activités cliniques
MÉTHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT	Présentation théorique (Powerpoint)
TYPE D'ÉVALUATION	Évaluation de la journée de formation à la fin de la rencontre
MODALITÉS D'INSCRIPTION	<p>Pour vous inscrire, communiquer avec madame Marthe Larochelle au 418-661-5666 poste 4432, du mardi au jeudi inclusivement, ou par courriel : marthe.larochelle.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca</p> <p>La date limite d'inscription est le 30 novembre 2018.</p>

Fiche synthèse de formation

Titre de la formation	Motivation et réussite éducative (formule souper)
Clientèle visée	Responsables de RTF de la FFARIQ uniquement (familles d'accueil jeunesse)
Objectif général	<p>Comment inculquer aux enfants le goût de réussir et de se dépasser.</p> <p>Les défis de l'enseignement ont considérablement évolué au cours des dernières années avec l'arrivée des enfants-rois et les bouleversements des méthodes d'enseignement. Dans le contexte actuel où nombre d'enfants sont stimulés dès le berceau, mais très peu habitués à devoir fournir des efforts, il faut trouver des façons de leur <i>inculquer le goût de réussir et de se dépasser</i>.</p>
Éléments de contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion sur les attitudes qui favorisent ou nuisent à la motivation; • Autres facteurs qui peuvent influencer la motivation; • La programmation neurologique : comment les habitudes se créent; • L'art d'amener les enfants à se fixer des objectifs et devenir un entraîneur efficace pour les aider; • Difficultés les plus fréquentes et quelques pistes de solutions; • Trucs et outils pour favoriser la motivation et la réussite.
Durée	3 heures en formule souper
Date, heure et lieu	<p>Mardi, 8 janvier 2019 De 18h à 21h Mont d'Youville (2915 ave du Bourg-Royal, Québec) Salle 12</p>
Nombre de participants	20 personnes maximum
Formateur(s)	Nancy Doyon, École de coaching familial Nancy Doyon
Type(s) d'évaluation	Évaluation de la journée de formation
Date limite	La date limite pour les inscriptions est le 20 décembre 2018
Modalités d'inscription	<p>Pour vous inscrire, vous devez contacter madame Marthe Larochelle par téléphone au 418-661-5666 poste 4432 (du mardi au jeudi inclusivement), ou par courriel</p> <p>marthe.larochelle.ciusssc@ssss.gouv.qc.ca</p>

Fiche synthèse de formation

Titre de la formation	Trouble de l'attachement
Clientèle visée	Responsables de RTF- <u>FFARIQ uniquement</u> (familles d'accueil jeunesse)
Objectif général	<p>Habiliter les familles d'accueil afin qu'elles puissent utiliser aisément les notions d'attachement dans leur quotidien avec les enfants qu'elles accompagnent.</p> <p>Permettre aux familles de mieux comprendre les dynamiques relationnelles qui s'installent spontanément avec les enfants qu'elles côtoient.</p>
Éléments de contenu	<p>Comprendre les impacts du lien d'attachement sur les différentes dimensions du développement de l'enfant de même que le rôle majeur qu'il joue sur le développement de l'estime de soi, des compétences sociales et sur l'apprentissage;</p> <p>Être capable de décoder le besoin que tente d'exprimer l'enfant à travers les comportements caractéristiques qu'il manifeste, parfois de manière excessive;</p> <p>Être capable, dans les interactions avec les enfants, d'identifier des réponses appropriées en fonction des manifestations d'attachement des enfants;</p> <p>Être conscient de sa propre histoire d'attachement qui suppose nécessairement des zones de confort et d'inconfort dans ses interactions avec les enfants et développer des moyens pour en tenir compte en vue d'offrir une réponse appropriée aux besoins des enfants.</p>
Durée	2 jours (12 heures)
Dates, heure et lieu	<p>1^{er} groupe : 23 janvier 2019 et 12 février 2019 de 9h à 16h</p> <p>2^{ième} groupe : 24 janvier 2019 et 13 février 2019 de 9h à 16h</p> <p>Les deux formations ont lieu à l'édifice Sacré-Cœur, 1 avenue du Sacré-Cœur, Québec (salle 102 ouest)</p> <p><i>N. B. Vous ne pouvez pas interchanger vos journées.</i></p>
Nombre de participants	20 personnes maximum

Formateur(s)	Daniel Breton, RUIJ <i>(Réseau universitaire intégré jeunesse)</i>
Type(s) d'évaluation	Évaluation de la journée de formation
Date limite	La date limite pour les inscriptions est d'une semaine avant la formation
Modalités d'inscription	Pour vous inscrire, vous devez contacter madame Marthe Larochelle au 418 661-5666 poste 4432 du mardi au jeudi inclusivement, ou par courriel marthe.larochelle.ciusssc@ssss.gouv.qc.ca

Fiche synthèse de formation

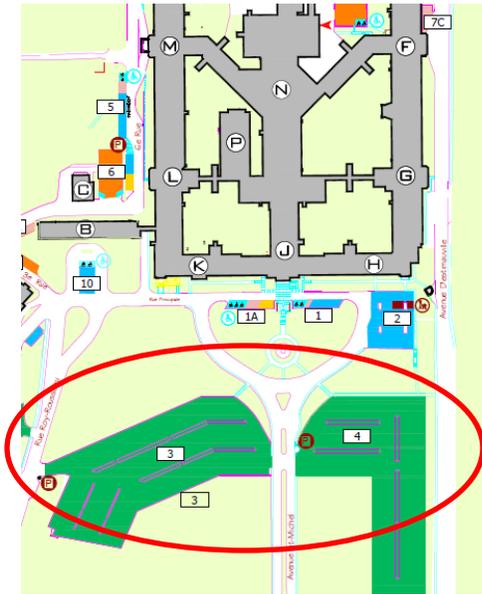
Titre de la formation	Intervention thérapeutique lors de conduites agressives (I. T. C. A.)
Clientèle visée	Responsables des ressources de type familial (RTF) et RI maison d'accueil, de la région de Québec et Charlevoix Formation qui s'adresse uniquement aux membres SCFP
Objectifs généraux	<p>L'intervenant</p> <ul style="list-style-type: none"> • De maintenir une attitude professionnelle lors de leurs interventions • Développer et/ou parfaire un certain nombre d'outils tant théoriques que pratiques • Saisir le sens général des conduites agressives ainsi que les procédures à mettre de l'avant lors de leur apparition • Développer un sentiment de confiance et maîtrise personnelle • Augmenter leur sécurité sur le plan physique et psychologique • Être sensible au stress professionnel et aux moyens disponibles afin de le réduire voire le contrôler <p>Le client</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se sentir considéré, versus la résolution de ses difficultés • Se sentir unique et rassuré lors de perte de contrôle • Augmenter son répertoire de comportements • Saisir le sens profond de ses agirs • Être sécurisé et protégé • Répondre à ses besoins de façon acceptable <p>Le milieu</p> <ul style="list-style-type: none"> • De devenir proactif face au traitement des conduites agressives • Établir une communication efficace entre les différents intervenants • Assurer la sécurité et la protection du personnel et du client • Réduire les accidents en développant un environnement sécurisant • Être conforme à la philosophie et au code d'éthique de l'établissement • Organiser le milieu tant au niveau physique qu'au niveau structurel
Durée	2 jours (12 heures)
Date, heure et lieu	17 et 18 janvier 2019 8h30 à 15h30 Centre des loisirs (salle Hall d'entrée), 346 route 138, St-Hilarion

Nombre de participants	16 personnes maximum
Formateur(s)	Monsieur Jocelyn Bourdeau
Méthodologie d'enseignement	En présentiel, présentation théorique et exercices pratiques
Type(s) d'évaluation	Évaluation de la journée de formation
Modalités d'inscription	<p>Pour vous inscrire, nous vous invitons à rejoindre madame Marthe Larochelle par téléphone au 418-661-5666 poste 4432, du mardi au jeudi inclusivement, ou par courriel marthe.larochelle.ciusssc@ssss.gouv.qc.ca</p> <p>La date limite d'inscription est le 12 janvier 2019</p>

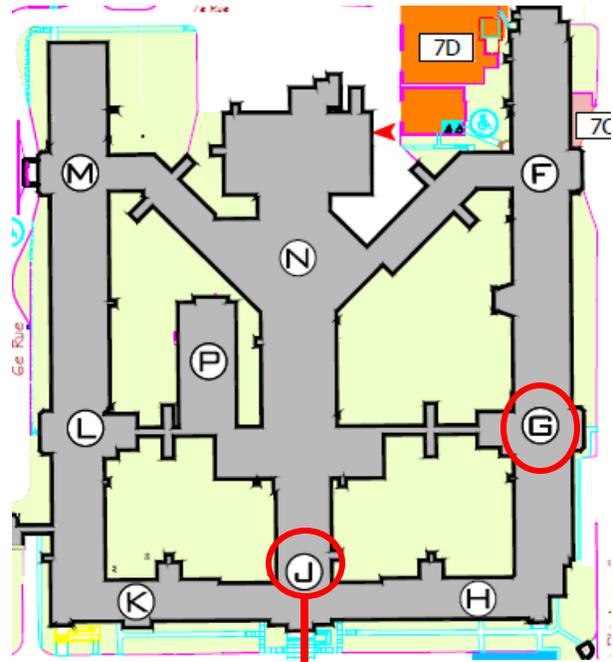
Fiche synthèse de formation

Titre de la formation	PDSB (formation de base) (Principes de déplacement sécuritaire des bénéficiaires)
Clientèle visée	Responsables des ressources de type familial (RTF) et RI maison d'accueil, de la région de Québec, Charlevoix et Portneuf. Formation qui s'adresse uniquement aux membres SCFP
Objectif	Apprendre à maîtriser tous les principes vous permettant d'effectuer les déplacements de façon sécuritaire et selon le niveau d'assistance approprié.
Durée	14 heures
Dates, heure et lieu	21 et 28 janvier 2019 De 8h30 à 16h30 IUSMQ : 2601, chemin de la Canardière, Québec Salles G-4242 et G-4244
Nombre de participants	12 personnes
Formateur(s)	Madame Mireille Guillemette
Type d'évaluation	Évaluation de la journée de formation
Modalité d'inscription	Pour vous inscrire, nous vous invitons à rejoindre madame Marthe Larochelle au 418-661-5666 poste 4432, du mardi au jeudi inclusivement, ou par courriel marthe.larochelle.ciusssc@ssss.gouv.qc.ca La date limite d'inscription est le 12 janvier 2019.
Stationnement	Stationnement autorisé dans la section <i>Visiteurs</i> au coût maximal journalier de 12\$. Les stationnements sont situés en face de l'IUSMQ
Accès au local	Vous devez entrer par la porte principale et vous diriger vers votre salle de formation (voir plan au verso)
Repas	Cafétéria sur place et micro-ondes disponibles. Repas complet pour un peu moins de 9\$ (taxes incluses). Argent comptant seulement. Guichet ATM à l'entrée de la cafétéria. À noter que plusieurs restaurants se trouvent à proximité.

Plan des ailes de l'édifice à l'IUSMQ



Stationnements 3 et 4



Entrée principale,
Accueil